



## La BARDA accorde 43,2 millions de dollars US à Sanofi Pasteur pour développer un vaccin contre le virus Zika

*- Les fonds serviront au développement et à la production du vaccin candidat pour les essais de phase II -*

**Paris, France - Le 26 septembre 2016** – [Sanofi](#) et son entité mondiale vaccins [Sanofi Pasteur](#), annoncent aujourd'hui que la *Biomedical Advanced Research and Development Authority* (BARDA - Autorité responsable de la recherche et développement avancés dans le domaine biomédical) du bureau du secrétaire général du Département de la santé et des services sociaux des Etats-Unis a donné son accord pour financer la production d'un vaccin inactivé contre le virus Zika pour un développement de phase II. Sanofi Pasteur s'est engagé en février dernier à développer un vaccin pour prévenir la maladie à virus Zika, peu après que l'Organisation mondiale de la Santé ait déclaré que l'infection représentait une urgence de santé publique.

En juillet 2016, Sanofi Pasteur avait annoncé la signature d'un accord de collaboration en matière de recherche et développement avec le *Walter Reed Army Institute of Research* (WRAIR) pour le codéveloppement d'un vaccin candidat contre le virus Zika. Le financement accordé par la BARDA permettra de produire et de caractériser la préparation du vaccin purifié à base de virus Zika inactivé (ZPIV) développé par le WRAIR pour le tester en phase II, et d'optimiser le processus en vue d'améliorer la productivité.

Sanofi Pasteur s'emploie à mettre en place une stratégie de développement clinique et réglementaire tandis que le WRAIR et le *National Institute of Allergy and Infectious Diseases* (NIAID, Institut américain de l'allergie et des maladies infectieuses), qui fait partie des *National Institutes of Health* (NIH, Instituts américains de la santé) mènent une série d'essais de phase I avec le vaccin ZPIV. Au-delà du financement de la BARDA relatif aux deux essais cliniques de phase I/II, il existe une option contractuelle lui permettant d'apporter son soutien durant la phase III du développement clinique et industriel.

*« Compte tenu des effets dévastateurs provoqués par cette maladie infectieuse chez les nouveau-nés de mères infectées et de sa rapidité de propagation, Sanofi Pasteur a décidé de s'impliquer le plus tôt possible dans ce projet »* reconnaît David Loew, Vice-Président exécutif de Sanofi, à la tête de Sanofi Pasteur. *« Nous sommes ravis que le gouvernement des Etats-Unis se soit mobilisé à nos côtés pour le développement d'un vaccin contre Zika. Sur la base de cette collaboration, nous pouvons, ensemble, réunir les ressources et les compétences essentielles pour lutter contre ce problème de santé publique. »*

La BARDA, dans son mandat auprès du bureau du secrétaire général du Département de la santé et des services sociaux des Etats-Unis, offre une approche intégrée, systématique pour le développement et l'achat des vaccins, médicaments, thérapies et outils diagnostiques nécessaires



en cas d'urgence de santé publique. Ce projet a été financé par les fonds fédéraux de la BARDA sous le contrat HHSO100201-6000039C.

Sanofi Pasteur a développé et fournit plusieurs vaccins contre des flavivirus comme les vaccins la fièvre jaune, la dengue et l'encéphalite japonaise. L'entreprise a développé son premier vaccin contre la fièvre jaune en 1979 et a vendu depuis plus de 400 millions de doses ; ce vaccin est homologué dans plus de 100 pays à travers le monde. En 2010, Sanofi Pasteur a enregistré son premier vaccin contre l'encéphalite japonaise, qui est maintenant homologué dans 14 pays, avec plus de 1,5 million de doses vendues à ce jour. Les vaccins contre la fièvre jaune et contre l'encéphalite japonaise sont tous deux enregistrés dans les pays endémiques et pour les voyageurs dans les autres pays. Le tout nouveau vaccin de Sanofi Pasteur contre un flavivirus est enregistré pour la prévention de la dengue dans plusieurs pays endémiques ; Dengvaxia<sup>®</sup> a tout d'abord été enregistré au Mexique, aux Philippines et au Brésil à la fin de l'année dernière et a obtenu six nouvelles autorisations de mise sur le marché depuis le début de l'année, au Salvador, au Costa Rica, au Paraguay, au Guatemala, au Pérou et en Indonésie.

### A propos de Sanofi

Sanofi, l'un des leaders mondiaux de la santé, s'engage dans la recherche, le développement et la commercialisation de solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi est organisé en cinq entités globales : Diabète et Cardiovasculaire, Médecine générale et Marchés émergents, Sanofi Genzyme, Sanofi Pasteur et Merial. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: [SAN](#)) et à New York (NYSE: [SNY](#)).

Sanofi Pasteur, la division vaccins de Sanofi, met à disposition plus de 1 milliard de doses de vaccins chaque année, permettant de vacciner plus de 500 millions de personnes dans le monde. Sanofi Pasteur est un leader mondial et produit des vaccins de haute qualité correspondant à ses domaines d'expertise pour répondre à la demande de santé publique. L'expérience de Sanofi Pasteur dans le domaine des vaccins remonte à plus d'un siècle. C'est aujourd'hui la plus importante société entièrement dédiée au vaccin, qui investit plus d'un million d'euros par jour en recherche et développement. Pour plus d'information, consulter le site: [www.sanofipasteur.com](http://www.sanofipasteur.com)

### Déclarations prospectives

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et/ou à obtenir les autorisations réglementaires, les risques associés à la propriété intellectuelle et les litiges en cours ou futurs y relatifs ainsi que leur issue, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, le nombre moyens d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives »*



du document de référence 2015 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward Looking Statements » du rapport annuel 2015 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

---

## **Contacts:**

### **Relations Presse Monde**

Flore Larger

Tél. +33 (0)1 53 77 46 46

[mr@sanofi.com](mailto:mr@sanofi.com)

### **Relations Investisseurs**

George Grofik

Tél. +33 (0)1 53 77 45 45

[ir@sanofi.com](mailto:ir@sanofi.com)

### **Communication Sanofi Pasteur**

Alain Bernal

Tél. +33 (0)4 37 37 50 38

[alain.bernal@sanofipasteur.com](mailto:alain.bernal@sanofipasteur.com)

### **Relations Presse Sanofi Pasteur Etats-Unis**

Susan Watkins

Tél. +570 957 2563

[susan.watkins@sanofipasteur.com](mailto:susan.watkins@sanofipasteur.com)